

COMPETENCES SOCIALES

G1 - Capacité à communiquer - Travail en équipe

Gestion de conflit - Résistance au stress

Public cible : Parcours CFC (Art. 32), Encadrement, Exploitation.

Prérequis : Avoir suivi le module B1 pour les parcours Article 32.

Durée : 3 jours

Objectifs de la formation :

Comprendre ce qu'est la communication et ses lois,

Identifier les bonnes pratiques du travail d'équipe,

Comprendre le stress pour mieux y faire face,

Développer son assertivité pour faire face aux conflits,

Aider à la prise de décisions (rôles du manager).

Validation de la formation et Certificat:

Une attestation de suivi de module de formation de l'École Genevoise de la Propreté sera remise aux personnes qui auront assisté à la totalité du module.

CONTENU DU MODULE

- S'entraîner : parler de soi et s'exprimer devant un groupe,
- Découvrir : exercices ludiques pour identifier et comprendre les lois de la communication,
- Se connaître : comprendre l'influence de sa personnalité dans son quotidien à travers les messages contraignants,
- Comprendre les enjeux et avantage de l'esprit d'équipe pour soi, son entreprise, ses clients,
- Identifier ensemble les bonnes pratiques pour pouvoir bien travailler en équipe,
- Comprendre le fonctionnement du stress et ses étapes,
- Identifier les symptômes du stress,
- Auto-évaluer son niveau de stress pour savoir comment vider « son vase »,
- Comprendre et développer son assertivité pour faire face aux situations conflictuelles en restant constructif.

Compétences visées :

- ✓ Compétences sociales :
 - Savoir se présenter à un client en maîtrisant son non verbal,
 - Savoir gérer son stress : agir sur ses pensées,
 - Savoir travailler en équipe et notamment : accueillir un nouveau dans l'équipe et le former,
 - Savoir intervenir dans un conflit de manière constructive.

METHODE ET MOYENS PEDAGOGIQUES

-Impliquer les personnes participantes et les inciter au partage d'expériences

-Intégrer des exercices pratiques / ludiques ou des mises en situation concrètes à chaque étape de la formation, en groupe, sous-groupe ou individuellement

-Préparer un plan d'action à l'issue des avec le fil conducteur : « ce que je garde, ce que je modifie et ce que je jette dans mes pratiques actuelles » pour être dans le concret et préparer l'après formation

INSCRIPTION

Demande d'inscription à adresser à l'École Genevoise de la Propreté soit :

- par courrier à l'École Genevoise de la Propreté : 4, rampe du Pont-Rouge 1213 PETIT-LANCY
- par email : info@coledelaproprete.ch
- par fax au 022.300.69.83
- online : www.ecoledelaproprete.ch

Groupe de 12 participants maximum.